

Chaque enfant a des droits – toi aussi!

Tous les enfants de la planète ont les mêmes droits. C'est ce que dit la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant dont le 30e anniversaire est fêté en 2019.

Les droits de l'enfant sont des droits humains valables spécialement pour les membres les plus jeunes de la société jusqu'à l'âge de 18 ans. Ils devraient garantir à chaque enfant de pouvoir grandir en bonne santé et en sécurité, s'instruire et se former. Tous les pays à l'exception des Etats-Unis ont signé la Convention des droits de l'enfant. Nous te présentons ici les dix droits les plus importants.

www.30ansdroitsdelenfant.ch



1. Egalité

Tous les enfants ont les mêmes droits. Que tu sois une fille ou un garçon, pauvre ou riche, en bonne santé ou malade, que tu aies la peau claire ou foncée, que tu pratiques ta religion ou non: les droits sont valables pour tous les enfants, tels qu'ils sont.

2. Nom et nationalité

Chaque enfant a droit à un nom et à une nationalité. Ton nom doit être inscrit dans le registre des naissances de ton lieu de domicile.

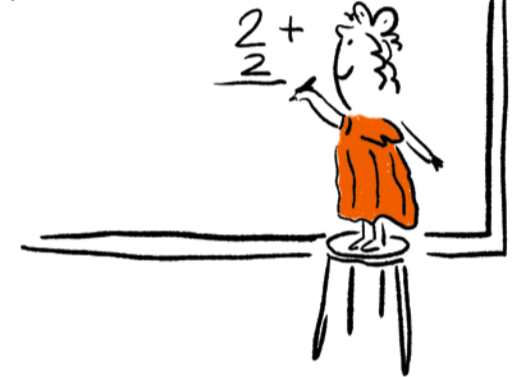


3. Santé

Chaque enfant a le droit de grandir dans de bonnes conditions. Cela signifie que tu dois avoir assez à manger, avoir la possibilité de bien dormir et d'aller chez le médecin au besoin.

4. Instruction scolaire et formation

Tous les enfants ont le droit d'aller à l'école puis d'apprendre un métier. Mais dans beaucoup de pays, les enfants doivent travailler pour que leur famille puisse survivre.

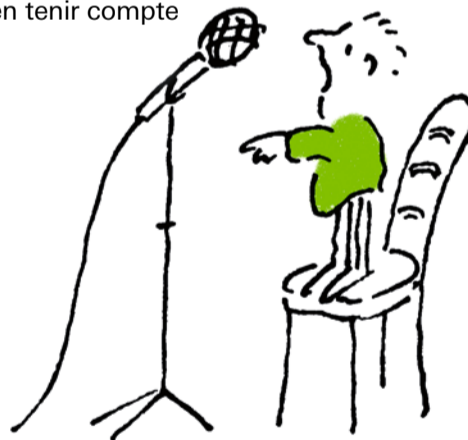


5. Loisirs et jeux

Les loisirs, le repos et les jeux sont importants pour ton bien-être et ton développement. C'est pourquoi ce droit est valable pour chaque enfant. Les communes doivent veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'offres de loisirs et d'espaces libres pour les enfants et les jeunes.

6. Participation

Dans toutes les questions qui te concernent, tu as le droit de dire ce que tu penses et ce que tu déciderais. Les adultes doivent écouter ton avis et en tenir compte le mieux possible.



7. Protection

Les lois et les offres d'assistance contribuent à te protéger contre la violence, les mauvais traitements, l'exploitation et la négligence. Cette protection fait partie de tes droits!



8. Sphère privée

Tu as le droit d'avoir des secrets: personne n'est autorisé à fouiller en cachette dans tes affaires, à regarder ton téléphone portable ou à lire ton journal intime. Mais vous aussi, les enfants et les jeunes, vous devez respecter entre vous votre sphère privée – par exemple avec le smartphone ou sur Internet.



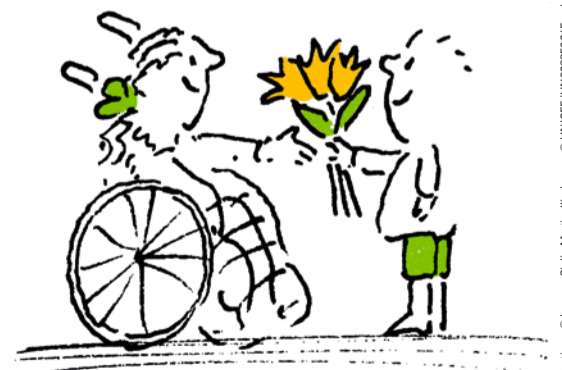
9. Famille

Chaque enfant a le droit d'avoir une famille et un chez-soi sûr. Ce sont tes parents qui sont responsables de ton bien-être et de ton éducation.



10. Soins et prise en charge

Les enfants ont droit à des soins et à des mesures d'encouragement particuliers en cas de handicap, de manière à ce qu'ils puissent participer activement à la vie collective. En dépit des différences, les enfants devraient pouvoir jouer ensemble, apprendre ensemble et s'entraider.



Le 20 novembre, nous fêtons sur la Place fédérale à Berne les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant.

Participe à cette fête!
Tu trouveras d'autres informations sur www.30ansdroitsdelenfant.ch



CDE30 ANS
CONVENTION RELATIVE
AUX DROITS DE L'ENFANT